



Macon, mercredi 31 mars 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2020/05860

Pris en application :

Art. A.4241-26 du code des transports relatif aux mesures temporaires
Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012
Arrêté préfectoral n° BSCD/2021/38 du 29 mars 2021

Fouilles archéologiques**Plongée et fouilles archéologiques pour 2021****Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 01/01/2021 à 09:00 au 15/12/2021 à 18:00o **Saône**

entre les pk 108,000 (Préty/Le Villars) et pk 114,000 (Tournus) - En dehors du chenal

o **Saône**

entre les pk 149,000 (Allériot) et pk 155,000 (Gergy) - En dehors du chenal

Commentaire :

Les usagers de la voie d'eau sont informés que des fouilles archéologiques seront effectuées au cours de l'année 2021, du 1er janvier au 15 décembre 2021 dans la Saône entre les PK 108,000 (Préty/Le Villars) et 114,000 (Tournus) et entre les PK 149,000 (Allériot) et 155,000 (Gergy), dans le cadre d'une opération archéologique de prospection-inventaire subaquatique.

Ces fouilles se situeront en dehors du chenal navigable dans les bandes de rives.

Les usagers de la voie d'eau doivent rester à l'écoute VHF (canal 10).

Service(s) à contacter :

UTI Grande Saône, 26, Quai des Marans, 71000 MACON

Tél : 03 85 39 91 91

Date limite d'affichage :

16/12/2021

Par délégation

Signé

Sylvain CIERNIAK